PÔLE SANTÉ TRAVAIL
Métropole Nord

Faire reconnaître mon handicap, UN ATOUT DANS MON TRAVAIL ?

Nous sommes à votre écoute, parlez-en !

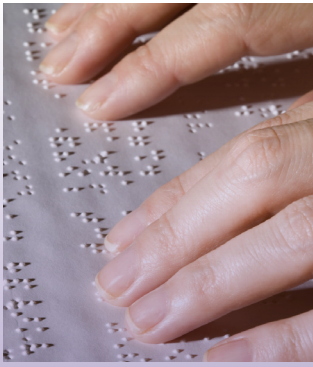

VOTRE CONSTAT

Mon environnement de travail
ne me facilite pas mes tâches quotidiennes

Mon entreprise est à mon écoute
mais ne sait pas comment faire pour m'aider

J'ai peur de devoir arrêter de travailler
ou de ne pas pouvoir reprendre mon travail comme avant

UNE SOLUTION ?

Copyright : Service Communication - PÔLE SANTÉ TRAVAIL Lille - Octobre 2023
Crédits photos : istockphoto.com - freepik.com

RÉSEAU présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Octobre 2023

UNE SOLUTION ?

La Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé permet de mobiliser des aides pour le maintien dans l'entreprise ou dans l'emploi.

Ne vous arrêtez pas au mot handicap ! Il y a toutes sortes de handicap, visibles ou non qui peuvent rentrer dans ce dispositif.

Pour quoi faire ?

- **Pour qu'un spécialiste vienne m'aider**, concrètement, à adapter mon travail à ma santé
- **Pour aider mon patron** à payer des aménagements spécifiques
- **Pour me former** sur un métier où je me sentirai mieux

Notre rôle ?

- **Vous conseiller** dans vos démarches
- **Vous rencontrer** le plus tôt possible, dans le cadre d'une visite de santé au travail, assurée par le Médecin du Travail. Cette visite peut s'organiser à votre demande quand vous êtes en poste ou pendant votre arrêt de travail avant votre reprise
- **Vous aider** dans la constitution de votre dossier

BON À SAVOIR...

Si je suis reconnu Travailleur Handicapé, c'est moi qui décide qui prévenir et quand ! Personne d'autre que moi n'informe mon patron, certainement pas le médecin du travail ou son équipe !

Copyright : Service Communication - PÔLE SANTÉ TRAVAIL Lille - Octobre 2023
Crédits photos : istockphoto.com - freepik.com